

Société d'Articles Hygiéniques S.A

"SAH"

Rapports des Commissaires aux Comptes

Exercice clos le 31 décembre 2014

Rapport Général

Tunis, le 29 avril 2015

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale, nous vous présentons :

- Notre rapport sur les états financiers, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2014, et
- Les vérifications spécifiques et informations prévues par la loi.

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH », joints au présent rapport et comprenant le bilan au 31 décembre 2014, ainsi que l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres de 118.438.035 dinars y compris le bénéfice net de l'exercice s'élevant à 13.543.748 dinars.

Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément à la loi relative au système comptable des entreprises en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Les états financiers ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit afin d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société d'Article Hygiéniques SA «SAH» au 31 décembre 2014, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications et Informations Spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Société d'Articles Hygiéniques SA « SAH » eu égard à la réglementation en vigueur.

Rapport Spécial

Tunis, le 29 avril 2015

**Mesdames et Messieurs les actionnaires
de la Société d'Articles Hygiéniques SA
« SAH »
5, Rue 8610 Zone Industrielle. Charguia I –Tunis-**

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- La société « SAH » a accordé courant 2014 à la société AZUR Papier SA deux prêts pour un montant de 2.000.000 DT et 800.000 DT. Les produits d'intérêts relatifs à ces prêts calculés au taux de 8% se sont élevés au 31 décembre 2014 à 190 844 DT hors taxes. Au 31 décembre 2014, aucun remboursement au titre de ces prêts, en principal et intérêts, n'a été effectué.
- La société a contracté en décembre 2014 auprès de la UIB un emprunt de 5.000.000 DT. Il est à signaler que cet emprunt est remboursable sur 7 ans, dont une année de grâce. Il est générateur d'intérêt au taux de TMM + 1,5%.

B. Conventions et opérations conclues durant les exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie en 2014 :

L'exécution des conventions suivantes conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014 :

- La société a contracté en décembre 2013 auprès de la BNA un emprunt de 2.700.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès d'ATTIJARI BANK deux emprunts pour respectivement 5.500.000 DT et 5.000.000 DT, remboursables sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de la BIAT deux emprunts pour respectivement 4.000.000 DT et 3.000.000 DT remboursables sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- La société a contracté en décembre 2013 auprès de l'UIB un emprunt de 10.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec une année de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%. Il est à signaler que la première tranche de 6.000.000 DT a été débloquée en décembre 2013, la seconde tranche pour 4.000.000 DT a été débloquée en 2014.
- La société a contracté en décembre 2012 auprès de la BNA un emprunt de 3.000.000 DT, remboursable sur 7 ans avec deux années de grâce, au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- Au 31 décembre 2014, le solde du second emprunt contracté auprès de la BNA s'élève à 720.000 DT. Il est à signaler que cet emprunt a été contracté en 2009, pour un montant de 3.000.000 DT remboursable sur 7 ans, dont deux années de grâce (premier remboursement dû le 31 mars 2011) au taux d'interêt TMM + 1,5%.
- Au 31 décembre 2014, le solde du troisième emprunt contracté auprès de la BNA s'élève à 4.100.000 DT. Il est à signaler que cet emprunt a été contracté en 2010 avec la BNA et ce, pour un montant de 6.000.000 DT remboursable sur 7 ans, dont deux années de grâce (premier remboursement le 31 janvier 2013), au taux d'intérêt TMM + 1%. Une première tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en novembre 2010. Une seconde tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en avril 2011 et la troisième tranche de 2.000.000 DT a été débloquée en janvier 2013.
- Au 31 décembre 2014, le solde de l'emprunt contracté auprès de l'UIB s'élève à 104.167 DT. Il est à signaler que cet emprunt a été contracté en février 2008, pour un montant de 2.500.000 DT remboursable sur 7 ans, dont une année de grâce au taux d'intérêt TMM + 1,5%.
- En vertu de la convention conclue entre la société, d'une part, et le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint, d'autre part, et portant sur la location d'un dépôt de stockage sis à Charguia, la société a payé les loyers relatifs à l'exercice 2014 qui s'élèvent à 87.485 DT.
- La société « SAH » a accordé en février 2013 à la société Azur Papier SA un prêt d'un montant de 2.200.000 DT. Les produits d'intérêt relatifs à ce prêt calculés au taux de 8% se sont élevés au 31 décembre 2014 à 178 889 DT hors taxes. Au 31 décembre 2014, aucun remboursement au titre de ces prêts, en principal et intérêts, n'a été effectué.

C. Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le conseil d'administration et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - ✓ Une rémunération annuelle brute de 472.500 DT. Cette rémunération prend effet à partir du premier janvier 2009 et augmentée annuellement de 5%. L'augmentation annuelle est soumise à l'approbation du conseil d'administration. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2014 à 574.463DT payable sur 13 mensualités.
 - ✓ Le conseil d'administration réuni en date du 24 avril 2015, a fixé la rémunération variable brute au titre de l'exercice 2014 à 708.791 DT équivalent à 4% du résultat consolidé du Groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2014 à 640.000 DT.
 - ✓ D'autres avantages en nature accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le conseil d'administration en 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2014 à 62.501 DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Etats Financiers

Société d'Articles Hygiéniques
Bilan arrêté au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Actifs</u>	<u>Notes</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Immobilisations incorporelles	II.1	1 060 961	949 248
Moins : amortissements	II.1	<824 355>	<691 816>
		236 606	257 432
Immobilisations corporelles	II.2	112 596 646	101 719 967
Moins : amortissements	II.2	<36 103 886>	<29 984 090>
		76 492 760	71 735 877
Immobilisations financières	II.3	41 111 292	37 660 153
Autres actifs non courants		280 193	-
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>118 120 851</u>	<u>109 653 462</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	II.4	55 674 202	56 186 072
Moins : provisions		<2 275 891>	<2 263 911>
		53 398 311	53 922 161
Clients et comptes rattachés	II.5	43 424 591	38 292 177
Moins : provisions		<3 243 628>	<3 054 877>
		40 180 963	35 237 300
Autres actifs courants	II.6	7 963 692	6 158 837
Moins : provisions		<718 016>	<864 828>
		7 245 676	5 294 009
Placements et autres actifs financiers	II.7	3 004 235	2 204 192
Liquidités et équivalents de liquidités	II.8	8 890 342	18 162 512
<u>Total des actifs courants</u>		<u>112 719 527</u>	<u>114 820 174</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>230 840 378</u>	<u>224 473 636</u>

Société d'Articles Hygiéniques
Bilan arrêté au 31 Décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>Capitaux propres et passifs</u>	Notes	2014	2013
Capitaux propres			
Capital social		36 566 205	28 937 080
Réserve légale		3 047 184	2 893 708
Subvention d'investissement		2 434 542	2 996 090
Prime d'émission		28 988 711	16 173 470
Résultats reportés		33 857 645	33 785 338
Total des capitaux propres avant résultat		104 894 287	84 785 686
Résultat de l'exercice		13 543 748	17 137 652
Total des capitaux propres avant affectation	II.9	<u>118 438 035</u>	<u>101 923 338</u>
Passifs			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
Emprunts	II.10	36 549 246	34 153 501
Autres passifs non courants		725 109	610 012
Total des passifs non courants		37 274 355	34 763 513
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
Fournisseurs et comptes rattachés	II.11	45 247 790	52 088 856
Autres passifs courants	II.12	6 659 674	21 832 810
Autres passifs financiers courants	II.13	22 999 292	13 861 203
Concours bancaires		221 232	3 916
Total des passifs courants		75 127 988	87 786 785
Total des passifs		<u>112 402 343</u>	<u>122 550 298</u>
Total des capitaux propres et des passifs		<u>230 840 378</u>	<u>224 473 636</u>

Société d'Articles Hygiéniques
Etat de résultat
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Notes</i>	2014	2013
Produits d'exploitation			
Revenus	III.1	211 171 043	203 724 826
Autres produits d'exploitation		1 398 491	1 636 668
Total des produits d'exploitation		212 569 534	205 361 494
Charges d'exploitation			
Variation de stock de produits finis et encours		2 306 794	2 260 361
Achats consommés de matières et d'emballages	III.2	<151 804 180>	<145 630 256>
Charges de personnel	III.3	<18 088 883>	<16 943 091>
Dotations aux amortissements et aux provisions	III.4	<6 688 084>	<5 848 276>
Autres charges d'exploitation	III.5	<21 177 082>	<19 894 620>
Total des charges d'exploitation		<195 451 435>	<186 055 882>
Résultat d'exploitation		17 118 099	19 305 612
Charges financières nettes	III.6	<3 806 006>	<3 110 500>
Produits des placements		41 495	35 699
Autres gains ordinaires	III.7	685 202	1 248 712
Autres pertes ordinaires		<67 540>	<118 971>
Résultat des activités ordinaires avant impôt		13 971 250	17 360 552
Impôt sur les sociétés		<427 502>	<222 900>
Résultat des activités ordinaires après impôt		13 543 748	17 137 652

Société d'Articles Hygiéniques
Etat de flux de trésorerie
Pour l'exercice clos le 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	2014	2013
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat net	13 543 748	17 137 652
Ajustements pour :		
Amortissements et provisions	6 688 084	5 845 793
Plus ou moins-value de cession	<74 050>	<618 550>
Quote part des subventions inscrite en résultat	<561 548>	<570 812>
Variation des :		
Stocks	511 870	<1 950 970>
Créances clients	<5 132 415>	<11 386 531>
Autres actifs	<1 804 855>	<1 078 127>
Autres actifs non courants	<420 289>	-
Fournisseurs et autres dettes	2 548 818	6 293 918
Autres passifs (hors dividendes)	<926 199>	1 090 351
Placements (*)	<800 043>	<1 200 017>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	IV.1 13 573 121	13 562 707
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Encaissement sur cession d'immobilisations corporelles	83 749	1 226 940
Décaissements pour acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	<20 514 610>	<23 317 436>
Décaissements pour acquisition, des immobilisations financières	<3 451 139>	<4 300 838>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>	IV.2 <23 882 000>	<26 391 334>
 <i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>		
Dividendes et autres distributions	<10 714 441>	<1 370 738>
Encaissement / Décaissement d'emprunts CMT	6 483 834	21 565 813
Encaissement / Décaissement de crédits de gestion	5 050 000	2 547 713
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>	IV.3 819 393	22 742 788
Variation de trésorerie	<9 489 486>	9 914 161
Trésorerie au début de l'exercice	18 158 596	8 244 435
Trésorerie à la clôture de l'exercice	8 669 110	18 158 596

(*) Au niveau des états financiers arrêtés au 31 décembre 2013, les flux d'encaissement et de décaissement relatifs aux placements ont été présentés parmi les flux d'investissement. Au niveau de l'état des flux ci-haut, nous avons reclassé ces flux pour les présenter parmi les flux d'exploitation.

Notes aux Etats Financiers

I Principes, Règles et Méthodes Comptables

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014 ont été élaborés conformément aux normes comptables tunisiennes telles que définies par :

- La loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises ;
- Le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

En matière de présentation des états financiers, la société a choisi d'établir l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie selon le modèle autorisé.

I-1 Présentation de la société

La société « SAH », Société d'Articles Hygiéniques est une société anonyme créée le 7 février 1994 et dont l'activité opérationnelle a débuté le 25 octobre 1995. Elle a pour activité la production et la commercialisation des articles hygiéniques. Le nom commercial des produits fabriqués et commercialisés par la société « SAH » est "Lilas".

La société est spécialisée dans les quatre familles de produits suivantes :

- Les couches pour bébés ;
- Les produits d'hygiène féminine ;
- Les couches pour adulte ;
- Les papiers et tissus d'hygiène et autres produits dérivés.

I-2 Principes de base

Les états financiers ont été préparés en accord avec les normes comptables tunisiennes. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique.

I-3 Immobilisations

Toutes les immobilisations sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de production. Toutes les immobilisations sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Brevets et marques	20%
- Logiciels	33%
- Constructions	5%
- Installations techniques matériel et outillage	10%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Agencement, aménagement et installation	10%
- Machines de production	6.66%

I-4 Les emprunts

Les emprunts figurent au passif du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique « passifs non courants ». La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

I-5 Les stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés à la valeur inférieure entre le coût de production et la valeur de réalisation nette.

I-6 Les placements

Placements à court terme

Les placements à court terme sont des placements que l'entreprise n'a pas l'intention de les conserver pendant plus d'un an et qui, de part leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance. Ces placements sont présentés parmi les actifs courants au niveau de la rubrique «placements».

A la date de clôture, les placements à court terme, font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-value ne sont pas constatées.

Placements à long terme

Les placements à long terme sont des placements détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable, ou un contrôle conjoint ou pour obtenir des revenus ou des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales. Ces placements sont présentés parmi les actifs immobilisés au niveau de la rubrique «immobilisations financières».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées. La valeur d'usage tient compte de plusieurs facteurs, tel que la valeur de marché, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

Les participations détenues par la société dans les différentes sociétés du Groupe sont considérées des placements à long terme. Elles sont comptabilisées et présentées à leurs coûts.

I-7 La comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net des remises et réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

II Notes sur le Bilan

II-1 Immobilisations incorporelles (En DT)

Les immobilisations incorporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2014 à 236.606 DT contre 257.432 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Conception, marques et brevets	254 050	232 910
Logiciels	806 911	716 338
TOTAL	1 060 961	949 248
<i>Amortissements</i>	<824 355>	<691 816>
Immobilisations incorporelles nettes	236 606	257 432

II- 2 Immobilisations corporelles (En DT)

Les immobilisations corporelles nettes des amortissements s'élèvent au 31 décembre 2014 à 76.492.760 DT contre 71.735.877 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Terrains	2 080 530	2 080 530
Constructions	8 351 676	8 351 676
Agencement des constructions	6 353 315	6 112 301
Installations techniques	1 272 127	1 177 739
Agencement, aménagement et installations divers	909 732	727 556
Matériel industriel	60 936 994	50 667 803
Matériel de transport	7 615 699	6 300 972
Equipements de bureaux	397 469	350 004
Matériel informatique	1 036 815	895 917
Matériel de laboratoire	22 702	550
Immobilisations corporelles avancées et acomptes	7 609 853	9 104 058
Immobilisations corporelles en cours	15 940 634	15 881 761
Matériel de transport acquis en leasing	69 100	69 100
TOTAL	112 596 646	101 719 967
<i>Amortissements</i>	<36 103 886>	<29 984 090>
Immobilisations corporelles nettes	76 492 760	71 735 877

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS
ARRETES AU 31 décembre 2014

DÉSIGNATION	Valeurs brutes				Amortissements					VCN	
	31/12/2013	Acquisit°	Cession reclassé Régul	31/12/2014	31/12/2013	dotation	Régul	cession	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014
<u>Immobilisations incorporelles</u>											
Concessions, marques, brevets	232 910	21 140	-	254 050	174 896	28 257	-	-	203 153	58 014	50 897
Logiciels	716 338	95 501	<4 928>	806 911	516 920	104 282	-	-	621 202	199 418	185 709
Total des immob. incorporelles	949 248	116 641	<4 928>	1 060 961	691 816	132 539	-	-	824 355	257 432	236 606
<u>Immobilisations corporelles</u>											
Terrain	2 080 530	-	-	2 080 530	-	-	-	-	-	2 080 530	2 080 530
Construction	8 351 676	-	-	8 351 676	2 651 836	417 494	-	-	3 069 330	5 699 840	5 282 346
Installation générale, agencement et aménagement de construction	6 112 301	242 128	<1 114>	6 353 315	2 568 701	545 361	-	-	3 114 062	3 543 600	3 239 253
Installation technique	1 177 739	94 388	-	1 272 127	582 914	113 431	-	-	696 345	594 825	575 782
Installation générale agencement et aménagement divers	727 556	182 709	<533>	909 732	246 505	70 591	9	-	317 105	481 051	592 627
Matériel industriel	50 667 803	1 388 714	8 880 477	60 936 994	19 970 599	3 847 709	13	-	23 818 321	30 697 203	37 118 673
Matériel de transport	6 300 972	1 451 062	<136 335>	7 615 699	3 379 206	1 046 473	13 820	<89 535>	4 349 964	2 921 767	3 265 735
Équipement de bureau	350 004	47 629	<164>	397 469	160 142	30 117	<129>	-	190 130	189 862	207 339
Matériel informatique	895 917	143 298	<2 400>	1 036 815	424 173	122 293	104	-	546 570	471 744	490 245
Matériel de laboratoire	550	22 152	-	22 702	14	2 045	-	-	2 059	536	20 643
Immob corp en cours (avance et acompte)	9 104 058	1 384 195	<2 878 400>	7 609 853	-	-	-	-	-	9 104 058	7 609 853
Immob corp en cours	15 881 761	9 010 514	<8 951 641>	15 940 634	-	-	-	-	-	15 881 761	15 940 634
Matériel de transport/leasing	69 100	-	-	69 100	-	13 820	<13 820>	-	-	69 100	69 100
Total des immob. corporelles	101 719 967	13 966 789	<3 090 110>	112 596 646	29 984 090	6 209 334	<3>	<89 535>	36 103 886	71 735 877	76 492 760
Total des immobilisations	102 669 215	14 083 430	<3 095 038>	113 657 607	30 675 906	6 341 873	<3>	<89 535>	36 928 241	71 993 309	76 729 366

II-3 Immobilisations financières (En DT)

Les immobilisations financières s'élèvent au 31 décembre 2014 à 41.111.292 DT contre 37.660.153 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<i>31.12.2014</i>	<i>31.12.2013</i>
Participations dans les filiales (*)	35 429 328	34 881 803
Prêt Azur Papier SA	5 000 000	2 200 000
Prêts au personnel	453 544	443 930
Cautionnements	228 420	134 420
TOTAL	41 111 292	37 660 153

(*) Au 31 décembre 2014, la valeur d'usage de chaque participation est supérieure à son coût, de ce fait, aucune provision pour dépréciation n'a été constatée.

<i>Participation dans</i>	<i>Coût</i>	<i>Pourcentage de détention</i>
SAH Algérie	5 402 607	70%
SAH Libye	3 051 646	60%
SAH Maroc	925 075	100%
Azur Papier SA	26 050 000	99,99%
TOTAL	35 429 328	

II-4 Stocks (En DT)

Les stocks nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 53.398.311 DT contre 53.922.161 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<i>31.12.2014</i>	<i>31.12.2013</i>
Stocks de matières premières	31 276 222	35 811 199
Stocks en transit	9 243 703	8 682 850
Stocks de pièces de rechanges	3 636 314	2 480 854
Stocks produits finis	11 387 531	9 207 090
Stocks produits semi finis	130 432	4 079
Total	55 674 202	56 186 072
<i>Provision matières premières</i>	<1 814 598>	<1 874 999>
<i>Provision produits finis</i>	<90 685>	<60 491>
<i>Provision pièces de rechange</i>	<370 608>	<328 421>
Total des stocks nets des provisions	53 398 311	53 922 161

II-5 Clients et comptes rattachés (En DT)

Le solde des créances clients nettes des provisions s'élève au 31 décembre 2014 à 40.180.963 DT contre 35.237.300 DT au 31 décembre 2013 et se détaille comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Clients locaux (*)	23 904 826	16 876 988
Clients étrangers (*)	13 013 043	14 868 380
Clients effets à recevoir	2 915 376	2 855 514
Clients douteux ou litigieux (*)	3 243 628	3 054 877
Effets à l'encaissement	347 718	636 418
Total créances brutes	43 424 591	38 292 177
<i>Provision pour dépréciation des comptes clients</i>	<3 243 628>	<3 054 877>
Total créances nettes	40 180 963	35 237 300

(*)Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

II-6 Autres actifs courants (En DT)

Les autres actifs courants nets des provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 7.245.676 DT contre 5.294.009 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Fournisseurs avances et acomptes	82 030	79 280
Fournisseurs ristournes à obtenir	741 204	435 108
Créances fiscales	5 739 691	4 570 441
Sociétés du Groupe (SAH Algérie)	236 827	236 827
Sociétés du Groupe (Azur Papier SA)	709 588	317 670
Charges constatées d'avance	363 374	363 038
Débiteurs divers	90 978	156 473
TOTAL	7 963 692	6 158 837
<i>Provision pour dépréciation des autres actifs</i>	<718 016>	<864 828>
Total des autres actifs nets des provisions	7 245 676	5 294 009

I-7 Placements (En DT)

Les placements au 31 décembre 2014 s'élèvent à 3.004.235 DT contre 2.204.192 DT au 31 décembre 2013. Les placements liquides correspondent à des investissements dans des placements obligataires BNA et UIB. Ils sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition et sont évalués à la date de clôture à leurs valeurs de marché. Les plus-values ou moins-values sont constatées en résultat.

PLACEMENT OBLIGATAIRE	SICAV BNA	SICAV UIB
Coût d'acquisition	3 161	1 066
Valeur de marché au 31/12/2014	3 158	1 077
Plus / moins-value incluse dans le résultat	(3)	11
AUTRE PLACEMENT	31/12/2014	31/12/2013
Placements BTE	-	2 200 000
Placements UIB	3.000.000	-

II-8 Liquidités et équivalents de liquidités (En DT)

Les liquidités et équivalent de liquidités s'élèvent au 31 décembre 2014 à 8.890.342 DT contre 18.162.512 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Banques	8 794 394	18 091 255
Caisses	95 948	65 565
Régie d'avance et d'accréditifs	-	5 692
TOTAL	8 890 342	18 162 512

II-9 Capitaux propres (En DT)

Les capitaux propres avant affectation s'élèvent au 31 décembre 2014 à 118.438.035 DT contre 101.923.338 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

<i>LIBELLE</i>	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Capital social	36 566 205	28 937 080
Réserve légale	3 047 184	2 893 708
Subvention d'investissement	2 434 542	2 996 090
Prime d'émission	28 988 711	16 173 470
Résultats reportés	33 857 645	33 785 338
Total des capitaux propres avant résultat	104 894 287	84 785 686
Résultat de l'exercice	13 543 748	17 137 652
TOTAL	118 438 035	101 923 338

Tableau de variation des capitaux propres

	Capital social	Réserve légale	Prime d'émission	Résultats reportés	Subvention d'invest	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2013	28 937 080	2 893 708	16 173 470	33 785 338	2 996 090	17 137 652	101 923 338
Augmentation de capital par conversion de créances	1 534 759	-	12 815 241	-	-	-	14 350 000
Affectation du résultat 2013	-	153 476	-	16 984 176	-	<17 137 652>	-
Distribution de dividendes	-	-	-	<10 817 503>	-	-	<10 817 503>
Augmentation de capital par incorporation de réserves décidée le 23.07.2014	4 353 119	-	-	<4 353 119>	-	-	-
Augmentation de capital par incorporation de réserves décidée le 29.08.2014	1 741 247	-	-	<1 741 247>	-	-	-
Résorption de la subvention d'investissement 2014	-	-	-	-	<561 548>	-	<561 548>
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	36 566 205	3 047 184	28 988 711	33 857 645	2 434 542	-	104 894 287
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	13 543 748	13 543 748
Capitaux propres avant affectation	36 566 205	3 047 184	28 988 711	33 857 645	2 434 542	13 543 748	118 438 035

(*) Le capital social est passé de 28.937.080 DT au 31 décembre 2013 à 36.566.205 DT au 31 décembre 2014 suite à deux augmentations de capital par incorporation de réserves totalisant 6.094.366 DT et une augmentation de capital par conversion des dettes pour 1.534.759 DT, la dernière ayant généré une prime d'émission de 12.815.241 DT.

II-10 Emprunts (En DT)

Les emprunts s'élèvent au 31 décembre 2014 à 36.549.246 DT contre 34.153.501 DT au 31 décembre 2013. Les emprunts ont été contractés auprès des banques suivantes :

LIBELLE	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Emprunts BIAT	5 742 137	7 000 000
Emprunts BNA	7 715 000	10 520 000
Emprunts UIB	13 666 667	6 104 167
Emprunts Attijari Bank	9 413 553	10 500 000
Emprunts Leasing	11 889	29 334
TOTAL	36 549 246	34 153 501

II-11 Fournisseurs et comptes rattachés (En DT)

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2014 à 45.247.790 DT contre 52.088.856 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Fournisseurs ordinaires	40 921 907	45 026 767
Fournisseurs effets à payer	4 325 883	7 062 089
TOTAL	45 247 790	52 088 856

II-12 Autres passifs courants (En DT)

Les autres passifs courants s'élèvent au 31 décembre 2014 à 6.659.674 DT contre 21.832.810 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Ristournes à accorder	1 893 106	2 320 236
Salaires à payer et autres dettes au personnel	2 741 490	2 747 223
Diverses dettes d'impôts à payer	116 678	810 915
Comptes courants associés	-	14 350 000
Actionnaires, dividendes à payer	163 515	60 453
Organismes sociaux	772 125	745 740
Charges à payer	734 653	723 456
Autres créditeurs	238 107	74 787
TOTAL	6 659 674	21 832 810

II-13 Autres passifs financiers courants (En DT)

Les autres passifs financiers à court terme s'élèvent au 31 décembre 2014 à 22.999.292 DT contre 13.861.203 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Echéances à moins d'un an	6 586 810	2 466 667
Crédit de financement de stock	16 250 000	11 200 000
Intérêts courus	162 482	194 536
TOTAL	22 999 292	13 861 203

III Notes sur l'état de résultat

III-1 Les produits d'exploitation (En DT)

Les produits d'exploitation s'élèvent au 31 décembre 2014 à 212.569.534 DT contre 205.361.494 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Chiffre d'affaires local	158 645 130	143 589 934
Chiffre d'affaires export	54 531 567	62 611 895
RRR accordés	<2 005 654>	<2 477 003>
Autres produits d'exploitation	1 398 491	1 636 668
TOTAL	212 569 534	205 361 494

III-2 Achats consommés de matières et d'emballages (En DT)

Les achats consommés de matières premières et d'emballages s'élèvent au 31 décembre 2014 à 151.804.180 DT contre 145.630.256 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Achats de matières premières : fournisseurs locaux	30 857 651	16 348 854
Achats de matières premières : fournisseurs étrangers	100 027 186	109 905 454
Achats d'emballages : fournisseurs locaux	7 177 205	5 733 466
Achats d'emballages : fournisseurs étrangers	9 989 436	12 819 007
Variation de stocks de matières premières	4 534 976	1 399 692
RRR obtenus	<782 274>	<576 217>
TOTAL	151 804 180	145 630 256

III-3 Charges de personnel (En DT)

Les charges de personnel s'élèvent au 31 décembre 2014 à 18.088.883 DT contre 16.943.091 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Salaires et appointements	16 657 317	15 225 108
Charges patronales	1 384 846	1 364 359
Charges fiscales	156 838	87 511
Charges de congés à payer	<148 356>	231 155
Autres charges de personnel	38 238	34 958
TOTAL (*)	18 088 883	16 943 091

(*)Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

III-4 Dotations aux amortissements et aux provisions (En DT)

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'élèvent au 31 décembre 2014 à 6.688.084 DT contre 5.848.276 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Dotations aux amortissements	6 378 971	5 218 070
Dotations aux prov. pour risques et charges	5 097	73 937
Dotations aux prov. pour dép. de stocks	11 980	313 944
Dotations aux prov. pour dép. client douteux	151 940	242 325
Dotation aux résorptions des charges à répartir	140 096	-
TOTAL	6 688 084	5 848 276

III-5 Les autres charges d'exploitation (En DT)

Les autres charges d'exploitation s'élèvent à 21.177.082 DT au 31 décembre 2014 contre 19.894.620 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Frais de publicité	7 079 752	6 826 298
Electricité	3 031 077	2 481 864
Pièces de rechange	2 249 027	2 374 257
Transport sur ventes (*)	2 208 973	2 155 950
Entretien et réparation	1 228 322	1 056 907
Carburant et lubrifiant	1 253 431	1 049 066
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	974 488	986 342
Primes d'assurances	631 070	527 034
Etat, impôts et taxes	618 517	650 122
Location	478 310	478 565
Frais de déplacements et missions	432 431	314 070
Services bancaires et assimilés	398 069	417 235
Frais postaux et de communication (*)	179 621	180 794
Autres charges d'exploitation (*)	413 994	396 116
TOTAL	21 177 082	19 894 620

(*) Les données comparatives ont été retraitées pour des raisons de comparabilité.

III-6 Charges financières nettes (En DT)

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2014 à 3.806.006 DT contre 3.110.500 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	31.12.2014	31.12.2013
Intérêts	3 194 388	2 072 341
Pertes de changes	3 188 327	4 814 268
Gains de change	<2 144 122>	<3 553 711>
Intérêts sur prêts Azur Papier SA	<369 733>	<160 355>
Autres charges et produits financiers	<62 854>	<62 043>
TOTAL	3 806 006	3 110 500

III-7 Autres gains ordinaires (En DT)

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 décembre 2014 à 685.202 DT contre 1.248.712 DT au 31 décembre 2013 et se détaillent comme suit :

LIBELLE	<u>31.12.2014</u>	<u>31.12.2013</u>
Quote-part de sub. d'investissement inscrite en résultat	561 548	570 813
Subventions bureau d'emploi	-	41 112
Produits sur cession d'immobilisations	123 654	636 787
TOTAL	685 202	1 248 712

IV Notes sur l'état de flux de trésorerie

La trésorerie est passée de 18.158.596 DT au 31 décembre 2013 à 8.669.110 DT au 31 décembre 2014 enregistrant ainsi une variation négative de 9.489.486 DT provenant des flux d'exploitation de 13.573.121 DT, des flux de financement de 819.393 DT compensés par des flux d'investissement négatifs de 23.882.200 DT.

IV-1 Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

L'exploitation a généré un flux positif de 13.573.121 DT provenant essentiellement du résultat bénéficiaire avant amortissements et provisions de 20.231.832 DT, compensé par une augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) de 5.223.070 DT.

L'augmentation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) est essentiellement expliquée par une diminution des stocks de 511.870 DT compensée par et une augmentation des créances clients de 5.132.415 DT et une augmentation des dettes fournisseurs d'exploitation de 2.548.818 DT.

IV-2 Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Les flux d'investissement correspondent à un décaissement de 23.882.000 DT provenant essentiellement de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles de 20.514.610 DT (essentiellement du matériel industriel, du matériel de transport, des immobilisations en cours et des avances sur immobilisations) et de flux relatifs à l'acquisition d'immobilisations financières de 3.451.139 DT provenant essentiellement de la participation dans la filiale SAH Maroc et d'un prêt accordé à la société Azur Papier SA de 2.800.000 DT.

IV-3 Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Les flux de financement correspondent à un encaissement net de 819.393 DT provenant d'un flux net d'encaissement et de remboursement d'emprunts de 11.533.833 DT et compensé par la distribution de dividendes pour 10.714.441 DT.

V Note sur les Parties Liées

V-1 Identification des parties liées

Les parties liées objet de la présente note sont :

Partie liée	Relation
SAH Algérie	Filiale à l'étranger
SAHD Algérie	Filiale à l'étranger — Importateur exclusif des produits Lilas en Algérie
SAHD Maroc	Filiale à l'étranger — Importateur exclusif des produits Lilas en Maroc
SAH Libye	Filiale à l'étranger
Azur Papier SA	Filiale en Tunisie
MEZNI Jalila	Actionnaire-PDG
JAIEZ Mounir	Actionnaire-administrateur- DGA
Société Tacharoukiet EL MAWADA	Société appartenant au partenaire libyen,
Société Tacharoukiet El OFOK et	actionnaire de SAH Libye
Société Gharb EL.MOUTAWASSET	

V- 2 Transactions avec les parties liées

a- Transactions avec les partenaires libyens

- Au 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires réalisé avec les partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK et Gharb EL MOUTAWASSET s'élève respectivement à 30.207 KDT et 1.447 KDT ;
- Les soldes clients des partenaires libyens Tacharoukiet El OFOK, Tacharoukiet EL MAWADA et Gharb EL MOUTAWASSET s'élèvent respectivement à 4.429 KDT, 437 KDT et 51 KDT.

b- SAH Algérie

- Aucune transaction n'a été enregistrée courant 2014 entre SAH SA et SAH Algérie ;
- Parmi les autres actifs courants figure un actif envers la société SAH Algérie de 236 KDT qui remonte à l'exercice 2008 et qui est totalement provisionné ;

c- SAHD Algérie

- En 2014, le chiffre d'affaires réalisé avec SAHD s'élève à 4.876 KDT ;
- Au 31 décembre 2014, la créance envers le client SAHD Algérie s'élève à 2.472 KDT.

d- SAH Maroc

- En 2014, le chiffre d'affaires réalisé avec SAH Maroc s'élève à 3.694 KDT ;
- Au 31 décembre 2014, la créance envers SAH Maroc s'élève à 5.039 KDT.

e- SAH Libye

- Le chiffre d'affaires réalisé avec SAH Libye en 2014 s'élève à 48 KDT.
- Au 31 décembre 2014, aucune créance n'est enregistrée sur la société SAH Libye.

f- Société Azur Papier SA

- Une avance de 5.500 KDT a été accordée par la société SAH SA à la société Azur Papier SA pour l'acquisition par SAH SA du terrain et des locaux construits à Béja. Le conseil d'administration de la société Azur Papier SA a autorisé la cession à la société SAH SA du terrain de Béja et des bâtiments pour une valeur de 4.600 KDT HT en date du 17 mars 2011. A la date du 31 décembre 2014 le transfert de propriété n'a pas encore été effectué.
- La société SAH SA a accordé courant 2014 à la société Azur Papier SA deux prêts d'un montant de 2.000 KDT et 800 KDT non encore remboursés à la date de clôture. Les charges d'intérêts relatives à ces prêt calculées au taux de 8% se sont élevées au 31 décembre 2014 à 191 KDT hors taxes. Au 31 décembre 2014, ni le principal ni les intérêts n'ont été remboursés.
- La société SAH SA a accordé en février 2013 à la société Azur Papier SA un prêt d'un montant de 2.200 KDT. Le solde des intérêts relatifs à ce prêt calculés au taux de 8% s'est élevé au 31 décembre 2014 à 359 KDT TTC dont la charge de l'exercice s'élevant à 179 KDT hors taxes. Au 31 décembre 2014, ni le principal ni les intérêts n'ont été remboursés.
- La société SAH SA a accordé en 2012 à la société Azur Papier SA un prêt d'un montant de 2.200 KDT totalement remboursé au 31 décembre 2012. Le solde des intérêts y relatifs non encore remboursé s'élèvent à 148 KDT TTC.
- Le chiffre d'affaires réalisé par SAH SA avec Azur Papier s'élève à 86 KDT ;
- Le solde client Azur Papier s'élève au 31 décembre 2014 à 503 KDT ;
- Les achats de matières premières de SAH SA auprès de Azur Papier SA s'élèvent au 31 décembre 2014 à 24.616 KDT ;
- Le solde fournisseur Azur Papier SA au 31 décembre 2014 est de 7.169 KDT ;

g- Mezni Jalila & Mounir Jaiez

- La charge de loyer relatif au dépôt de stockage à la Charguia propriété de Mme MEZNI Jalila et M Mounir JAIEZ comptabilisée dans les comptes de SAH SA, au titre de l'exercice 2014, s'élève à 87 KDT ;
- Le compte courant associé de Mme Jalila Mezni s'élève au 31 décembre 2014 à 145 KDT.

h- Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération et avantages accordés au Président Directeur Général, comme fixés par le conseil d'administration et tels qu'ils ressortent des états financiers se présentent comme suit :
 - Une rémunération annuelle brute de 472.500 DT. Cette rémunération prend effet à partir du premier janvier 2009, et sera augmentée annuellement de 5%. L'augmentation annuelle est soumise à l'approbation du conseil d'administration. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2014 à 574.463 DT payable sur 13 mensualités.

- Le conseil d'administration réuni en date du 24 avril 2015, a fixé la rémunération variable brute au titre de l'exercice 2014 à 708.791 DT équivalent à 4% du résultat consolidé du groupe SAH. Le montant provisionné dans les comptes de la société au titre de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2013 à 640.000 DT.
- D'autres avantages en nature accordés au Président Directeur Général et liés à sa fonction (téléphone, voiture et charges connexes).
- La rémunération annuelle brute accordée au Directeur Général Adjoint, comme fixée par le conseil d'administration en 2009 s'élève à 52.500 DT. Cette rémunération est augmentée de 5% annuellement à partir de l'exercice 2010. Le montant de cette rémunération s'est élevé au titre de l'exercice 2014 à 62.501 DT.

VI Note sur les évènements postérieurs à la date de clôture

Le management de la société n'a identifié aucun évènement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers et qui est lié à des conditions existants à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

VII Note sur les engagements hors bilan

Engagements envers les établissements de crédit :

Les engagements hors bilan envers les établissements de crédit se présentent ainsi :

Date	Banque	En DT	Garantie donnée
1995	BNA	175.000	▪ Nantissement du fonds de commerce
1995	UIB	175.000	▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation
1996	UIB	20.000	• Nantissement en rang utile du fonds de commerce • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
1996	BNA	20.000	• Nantissement du fonds de commerce • Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
1996	BNA	30.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
1997	BNA	60.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
1997	BNA	135.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
1997	UIB	50.000	▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile du matériel et outillage d'exploitation
1999	UIB	478.000	▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation
1999	BNA	795.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
1999	UIB	970.000	▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile du matériel et outillage d'exploitation
2000	BNA	400.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
2000	BNA	500.000	▪ Hypothèque du 1 ^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia I <siège social>
2001	BNA	885.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
2001	BNA	1.250.000	▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb

Date	Banque	En DT	Garantie donnée
2004	BNA	650.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le titre foncier n°11827 Mjez El Beb
2004	UIB	3.185.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation
2005	BNA	2.725.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb
2005	UIB	8.550.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sui le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et outillage d'exploitation
2005	BNA	3.150.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Hypothèque en 1^{er} rang sur la propriété objet du lot n°135 du plan de lotissement de la Charguia 1 <siège social> ▪ Nantissement au premier rang sur chaine de production
2006	BTE	2.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 et 11828 Mjez El Beb ▪ Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n°46 du titre foncier 2062 Béja <site4> ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit
2006	BTL	3.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 et 11828 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit
2007	BTE	1.500.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). ▪ Hypothèque de rang utile sur le titre foncier n° 11827 et 11828 à Mjez El Beb. ▪ Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n° 46 du titre foncier 2062 Béja (site 4) ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2008	UIB	2.500.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Hypothèque en rang sur lot n°25 du titre foncier 2062 Béja <site5> ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit

Date	Banque	En DT	Garantie donnée
2008	BTL	4.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb. ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit
2009	BNA	3.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit
2010	BNA	6.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 et 11828 Mjez El Beb ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit
2010	BTE	1.800.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). ▪ Hypothèque de rang utile sur le TF n°11827 et 11828 à Mjez El Beb. ▪ Hypothèque en 1^{er} rang sur lot n° 46 du TF n°2062 Béja (site 4) ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit.
2011	BIAT	6.500.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile)- ▪ Hypothèque en rang utile sur les TF n°11827 et 11828 à Mjez El Beb
2011	ATTIJARI BANK	4.500.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile) ▪ Hypothèque en rang utile des TF n°11827 et N°11828 à Mjez El Beb
2012	BNA	3.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). ▪ Hypothèque en rang utile du TF n°11827 à Mjez El Beb
2013	BNA	2.700.000	<p>Titre de garantie mobilière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement de premier rang affectant le matériel et outillage (Investissement MBB5 à Béja). <p>Titre de garantie immobilière :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèque en rang utile de la totalité de la propriété dénommée SAH objet du titre financier n°11827 à Mjez El Beb ▪ Engagement d'hypothèque du TF n°18801 sis à la zone industrielle Béja Nord revenant à Azur Papier SA qui est en cours de cession à SAH

Date	Banque	En DT	Garantie donnée
2013	ATTIJARI BANK	10 500.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèque en rang utile du TF n°21422/7248 à Zaghouan ▪ Engagement d'hypothèque du TF N°18801 sis à la zone industrielle Béja Nord revenant à Azur Papier SA qui est en cours de cession à SAH ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile) ▪ Un nantissement sur l'ensemble de matériels et équipements servant à l'exploitation du fonds de commerce ▪ Engagement de l'emprunteuse à souscrire à une assurance sinistre des deux sites de Zriba et de Béja avec une délégation au profit de la banque ATTIJARI BANK
2013	BIAT	7.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèque en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI BANK et l'UIB sur la totalité des propriétés sises à Mjez El Beb, objets des TF n°11827 et 11828 Béja. ▪ Hypothèque en 1^{er} rang et en pari-passu avec ATTIJARI BANK et l'UIB sur la totalité du lot n°25 Bis du lotissement Z.I Zriba 4 à distraire du TF n°21422/7248 Zaghouan et totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. ▪ Nantissement de rang utile du fonds de commerce et en pari-passu avec ATTIJARI BANK et l'UIB ▪ Nantissement du 1^{er} rang et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB, le matériel installé dans le local installé à la Z.I de Zriba 4 ▪ Nantissement en rang utile et en pari-passu avec ATTIJARI-BANK et l'UIB du matériel installé dans le local sis à Mjez El-Beb et Béja.
2013	UIB	10.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèque en rang utile sur la totalité des propriétés sises à Mjez El Beb, objets des TF n°11827 Béja. ▪ Hypothèque en 1^{er} rang et en pari-passu avec ATTIJARI BANK et l'UIB sur la totalité des équipements industriels et de transport ainsi que des installations objet de cet crédit du lotissement zone industrielle Zriba 4 Zaghouan. ▪ Hypothèque en 1^{er} rang et en pari-passu avec ATTIJARI BANK et la BIAT sur la totalité du lot N°25 Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan. ▪ Hypothèque en 1^{er} rang et en pari-passu avec ATTIJARI BANK et la BIAT et en totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghouan.
2013	BTL	1.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 à Mjez El Bab. ▪ Nantissement en rang utile sur le matériel et l'outillage acquis et à acquérir dans le cadre de ce crédit (mentionné sur état).

Date	Banque	En DT	Garantie donnée
2014	UBCI	4.100.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). ▪ Hypothèque en rang utile sur les TF n° 11827 et n°11828 à Mjez El Beb.
2014	UIB	5.000.000	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nantissement en rang utile du fonds de commerce (enseigne, nom commercial, clientèle, achalandage, droit au bail et totalité du matériel fixe roulant mobile...). ▪ Hypothèque en rang utile sur le TF n°11827 à Mjez El-Beb. ▪ Hypothèque en rang utile : <ul style="list-style-type: none"> * Totalité des lots 55-56-57-58-59-60-61 du lotissement zone industrielle Zriba à distraire du TF N°21422/7248 Zaghoun * Totalité du lot n° 25Bis du lotissement zone industrielle Zriba 4 à distraire du TF n°21422/7248 Zaghoun

Autres engagements hors bilan

Les effets escomptés et non échus s'élèvent au 31 décembre 2014 à 5.835 KDT.